

Quelles orientations et mutations pour le système actuel d'aide alimentaire ?

Le Fonds français pour l'alimentation et la santé (FFAS) a organisé, le 27 juin 2022, une conférence sur les orientations et mutations pour le système actuel d'aide alimentaire en France.

Pour faire face à la vague de nouveaux arrivants dans la pauvreté et lutter contre la fracture alimentaire qui s'accroît, de nombreuses initiatives visant à assurer la couverture des besoins vitaux des personnes en situation de vulnérabilité économique et leur accès à une alimentation de bonne qualité nutritionnelle se font jour. Le FFAS a souhaité apporter, avec son groupe de travail « Solidarités et précarités alimentaires », une contribution scientifique dans le but de conforter ces initiatives.

Des scientifiques, des acteurs associatifs et des représentants des pouvoirs publics étaient réunis lors de cette conférence pour présenter leurs travaux et partager leurs retours d'expérience sur ces dispositifs.

La conférence a permis de relever des éléments clés pour chacune des modalités d'intervention :

- La **restauration scolaire** a un impact important sur l'alimentation des enfants. Malgré des disparités territoriales existantes, elle permet l'accessibilité à une alimentation de bonne qualité nutritionnelle, et qui est appréciée, notamment grâce au cadre réglementaire. Au-delà du prix, les freins au taux de fréquentation, qui est l'enjeu majeur, peuvent être d'ordre socio-démographiques ou culturels (présence d'un parent à domicile, proximité entre l'établissement scolaire et le domicile, régimes particuliers).
- Les **chèques alimentaires** ont pour objectif de permettre aux populations défavorisées d'avoir accès à des aliments sains et durables, grâce à un système de montant fléché pour l'achat d'aliments (fruits et légumes frais, légumes secs...) visant à améliorer la qualité nutritionnelle de leur alimentation. Pour espérer un impact positif, l'accompagnement social est primordial mais il est difficile de le mettre en œuvre. L'effet de stigmatisation doit être évité. Il faut aussi veiller à ce que la durabilité ne soit pas une injonction supplémentaire pour ces personnes.
- La **Sécurité Sociale de l'Alimentation**, qui respecte les principes pour une sécurité alimentaire durable, s'entend comme un droit à l'alimentation durable garantissant un accès universel et laissant place au choix de son alimentation en connaissance de cause. Son mode d'organisation et de financement se fonderait sur le régime général : une allocation financée par la cotisation sociale et un conventionnement des produits et des acteurs du système alimentaire par le biais d'une démocratie locale.

Pour un système plus robuste, l'enjeu de transformation est majeur. La dynamique doit se poursuivre pour partager et formuler des propositions sur la gouvernance du système, l'approvisionnement, l'alimentation en tant que levier de meilleure santé, la participation des personnes concernées. S'il n'y a pas de solution unique, il y a un consensus sur des points de vigilance : le lien et l'accompagnement social, la non-stigmatisation, le non-recours et la pluralité des profils.

Au vu du contexte économique et sanitaire, des questions persistent : Quid de la capacité du système de restauration scolaire à se maintenir dans le contexte inflationniste ? Quelle est l'efficacité réelle des chèques alimentaires ? Pour conclure, tous les dispositifs mériteraient d'être expérimentés en phase pilote afin d'en mesurer l'efficacité et de guider les pouvoirs publics dans la transition vers un système alimentaire préventif des inégalités de santé et plus durable.

L'intégralité de la conférence peut être consultée sur le site internet du FFAS :

<https://alimentation-sante.org/>

Service de Presse du Fonds Français pour l'Alimentation et la Santé :

Vivactis Public Relations - Houney Touré Valogne

LD : 01 46 67 63 55 – Port : 06 10 80 72 96

h.toure-valogne@vivactis-publicrelations.fr

À propos du Fonds Français pour l'Alimentation et la Santé :

Le Fonds français pour l'alimentation et la santé (FFAS) est une instance scientifique qui a pour objectifs d'apporter aux consommateurs, ainsi qu'aux décideurs publics et privés, des connaissances scientifiques et des éclairages sur les relations entre alimentation et santé, afin de permettre au plus grand nombre d'individus d'être en bonne santé à tous les âges de la vie, grâce à une alimentation et à un mode de vie adaptés.

Suivez l'actualité : www.alimentation-sante.org /  @FFAS_Fr